

17 NOV. 2025

SERVICE URBANISME-FONCIER

N/Réf. : AMD n°2099

Affaire suivie par : Anne-Marie Démoulin

✉ : 01 39 30 31 61

am.demoulin@montigny78.fr

Montigny-le-Bretonneux, le

**Monsieur Christian Rozé
ASL le Manet Résidence
29, rue de la Grande Brière
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**

Objet : Projet immeuble voisin

PJ: PC

Monsieur le Président,

Vous m'avez demandé de vous fournir toutes informations concernant le projet d'immeuble situé rue du grand Bé/avenue du Manet jouxtant votre résidence.

La SCCV EUROPEAN HOMES 237 a déposé, le 02/05/2025 un permis de construire tendant à la démolition de bâtiments existants et construction de 2 immeubles en R+3 totalisant 41 logements. Le permis de construire a été délivré le 29 octobre dernier transmis au contrôle de légalité le 31 octobre 2025.

Je vous joins à la présente la copie numérique du permis de construire.

Il s'agit en l'espèce d'un projet privé, les cessionnaires étant les copropriétaires du 43 avenue du Manet (garage) parcelle AY 5 et la SCI ABM (parcelle AY4). La commune, de ce fait n'a pas pu imposer ses prescriptions architecturales et paysagères, communiquer sur le projet.

Je comprends parfaitement les préoccupations de Monsieur et Madame Lovisa, je les recevrai prochainement, avec leur voisin en présence du promoteur

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures

Bien cordialement

Le Maire,

1^{er} Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

Conseiller départemental



Lorrain MERCKAERT

Hôtel de Ville